

Dugal, Narcisse Gauvin, J. Jodoin, J. McCullough, Henri Parent, Frs Pouliot, T. Chandonnet, M. Francœur, Ls. Hallé, C. Lachance, P. Moyce et P. Thivierge. La plupart sont maintenant décédés, M. Plamondon était assez bien doué pour occuper la place d'honneur sur l'Ordo, mais il avait un concurrent, M. Chandonnet, auquel il fallait nécessairement la céder.

Son cours terminé, il eut des vellétés d'entrer au grand séminaire ; mais finalement il résolut d'étudier le droit, fut admis au Barreau de Québec et alla exercer sa profession à Chicoutimi, où il a laissé un excellent souvenir.

Il ne tarda pas à s'avouer qu'il n'était pas dans sa voie, et que la Providence le destinait à un autre ministère. Aussi, quelques mois après avoir perdu sa femme, il sollicitait l'autorisation de prendre la soutane, et dans l'automne de 1865, il entra au Grand Séminaire de Québec.

Reçu prêtre en juin 1868, il fut d'abord vicaire à Saint-Colomb de Sillery, à la Baie-Saint-Paul, au Cap Saint-Ignace, puis curé de l'Île-aux-Grues. Il a desservi cette paroisse pendant une quinzaine d'années, avec zèle et intelligence. Il était heureux dans cet ermitage, qu'il n'aurait peut-être jamais quitté, s'il n'y avait été forcé par une infirmité absolument inconciliable avec l'exercice du ministère. Il donna donc sa démission en 1885, et vint se fixer à Saint-Roch de Québec, où il a résidé jusqu'à sa mort.

Bien que retiré du ministère, M. Plamondon n'est pas resté inactif, et il a su parfaitement utiliser ses loisirs. Pendant cette dernière période de sa carrière, il a publié plusieurs almanachs, collaboré à plusieurs journaux et, en particulier à la *Semaine religieuse* de Québec. Nos lecteurs se rappellent sans doute, l'intérêt avec lequel ils ont lu plusieurs séries d'articles signés P. P. Ce pseudonyme était celui sous lequel M. Plamondon écrivait généralement. Sa phrase était claire, précise et correcte, ses écrits intéressants et fort instructifs. Possédant une somme de connaissances, plus qu'ordinaire, il pouvait disserter pertinemment sur une foule de sujets. Il ne donnait peut-être pas toujours la note absolument juste, et déduisait quelquefois de principes incontestables des conclusions qui ne l'étaient pas au même degré. Son tempérament l'exposait à glisser plus ou moins dans l'exagération. Franc, sincère et convaincu, une fois son opinion formée sur une question quelconque, il en démordait rarement.